

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2077

présenté par

M. Véran

à l'amendement n° 1958 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE 27

Après l'alinéa 2, insérer l'alinéa suivant :

« 1°A À la troisième phrase du deuxième alinéa de l'article L. 161-37, les mots : « aux articles L. 162-1-7-1 et » sont remplacés par les mots : « à l'article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.